

## PRIMUS INTER PARES

Jean Lefranc, tout au long de sa présidence, a été l'âme de notre Association, parce qu'il a su vigoureusement formuler, mais aussi parce qu'il a incarné, les exigences fondamentales de l'enseignement de la philosophie. Celles-ci peuvent se ramener à un principe simple : « Enseigner la philosophie ne se limite pas à transmettre des résultats acquis ailleurs, mais c'est exercer une pensée sans cesse en quête d'elle-même, à quelque niveau que ce soit, y compris celui d'une modeste dissertation d'élève »<sup>1</sup>. Cet enseignement ne peut donc se concevoir sans une solide formation initiale, ni sans une formation continue ardemment poursuivie. Il conduit le professeur à rester toujours un étudiant, et oblige l'institution à garantir sa liberté et sa disponibilité d'esprit, ce qui suppose des conditions de travail décentes<sup>2</sup> et le maintien d'examens et concours nationaux « qui permettent d'aller dans le sens d'une plus grande justice et d'une plus grande libération des féodalités »<sup>3</sup>. Il implique une solidarité du Secondaire et du Supérieur, sans laquelle les professeurs de lycée risquent de devenir des répétiteurs d'un savoir sclérosé et les universitaires, absorbés par leur recherche, oublieux du « sens des interrogations essentielles »<sup>4</sup>.

Ceux qui n'ont pas connu Jean Lefranc découvriront dans ce numéro de *L'enseignement philosophique*, à travers les témoignages de ses collègues, amis et élèves, la vie d'un homme qui s'est voué corps et âme à l'enseignement de la philosophie. Il ne s'est pas contenté de consacrer son temps à ses élèves, ses étudiants et ses recherches, mais a élargi son horizon aux conditions mêmes de cet enseignement. Ceux qui l'ont connu retrouveront avec émotion l'homme élégant qu'il fut, soucieux du travail de ses collègues, infatigable défenseur de l'enseignement philosophique et pourfendeur caustique des illusions et des modes, sachant rappeler l'inactualité de la philosophie.

Cette inactualité n'était pas pour lui le prétexte à se retirer du monde. Jean Lefranc était animé par la conviction qu'un professeur de philosophie ne peut se désintéresser des conditions matérielles et institutionnelles de son enseignement. Le programme, le

---

1. « Note sur l'enseignement de la philosophie dans les lycées », *L'enseignement philosophique*, 48<sup>e</sup> année, supplément au numéro 1, novembre 1997.

2. « La dispersion des services porte inévitablement atteinte à la qualité d'un enseignement qui exige grande disponibilité d'esprit. Depuis ses plus lointaines origines, l'enseignement philosophique est inséparable de la parole vive, où se réinvente une pensée sans cesse en éveil. L'authenticité de la réflexion ne peut se maintenir dans des tâches devenues purement répétitives. Que peut faire un professeur accablé de six, sept, ou même de huit classes ? Ni le dévouement, ni le talent, ni les plus belles méthodes pédagogiques n'apporteront de réponses. » (« Quatre heures au moins, quatre classes au plus ! » *L'enseignement philosophique*, 30<sup>e</sup> année, numéro 4, avril 1980).

3. « Haro sur le baccalauréat », *L'enseignement philosophique*, 33<sup>e</sup> année, numéro 3, septembre 1983.

4. « Spécificité de l'enseignement philosophique », *L'enseignement philosophique*, 44<sup>e</sup> année, numéro 4. Voir ci-dessous p. 34-35.

nombre de classes, l'horaire attribué à la philosophie, les épreuves du baccalauréat, la nature des concours de recrutement, le temps consacré à la formation continue..., autant d'enjeux qui déterminent la qualité et le contenu des cours de chaque professeur, sans qu'il y pense toujours. Ce n'est donc pas déchoir que de se préoccuper de ces questions souvent ingrates mais décisives.

L'Appép consacre toujours à ces questions professionnelles une large part de son énergie. Association militante et engagée, mais non partisane, elle a vocation à accueillir tous les professeurs de philosophie, dans leur plus grande diversité.

Or, force est de constater aujourd'hui que nous ne parvenons pas à trouver l'oreille de nombre de nos collègues. Les effectifs de l'Association ont connu une baisse continue depuis de nombreuses années. Cela tient sans doute à ce que nous n'avons pas su nous organiser matériellement pour communiquer avec les professeurs de philosophie, qui, bien souvent, ignorent jusqu'à notre existence. Mais cela vient principalement de ce que le discours que nous tenons, aussi juste qu'il puisse nous paraître, n'est plus en phase avec l'expérience et les pratiques de nos collègues, des plus jeunes en particulier. Il nous faut prendre la mesure de cet écart, et y remédier. Telle est la tâche.

Avant même d'ouvrir ce numéro de la revue, le lecteur aura remarqué que la maquette en est changée et les rubriques renouvelées. Nous espérons que cette présentation rafraîchie et aérée en rendra la lecture plus aisée et agréable, et sera de nature à convaincre certains libraires de l'accepter en dépôt.

Nicolas FRANCK  
Président de l'APPEP  
5 novembre 2015